

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 39 (2012)
Heft: 4

Vorwort: Les limites de la démocratie directe
Autor: Engel, Barbara

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les limites de la démocratie directe

LES SUISSES NE VEULENT PAS PLUS DE DÉMOCRATIE. C'est en tout cas l'interprétation possible du résultat de la votation du 17 juin dernier sur le référendum obligatoire concernant les conventions internationales. Plus de 75 % des électeurs ont dit non à l'initiative «Accords internationaux: la parole au peuple», contre le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère. Personne ne s'attendait à un verdict aussi clair. L'hypothèse selon laquelle les électeurs en Suisse refusent davantage de démocratie et se sentent souvent dépassés face aux problématiques très complexes soumises au vote est corroborée par leur très faible participation – de 38 % le 17 juin dernier. Les politologues ne manqueront probablement pas ces prochains mois d'analyser le résultat de la votation et de tenter de comprendre à quel moment un peuple est dépassé par la démocratie.

Certaines personnalités politiques suisses ont vu dans le résultat de la votation concernant l'initiative «Accords internationaux: la parole au peuple» une expression de la confiance accordée au parlement et au gouvernement. Une interprétation plutôt hasardeuse si l'on en croit le très net refus exprimé le même jour par ces mêmes électeurs concernant le modèle Managed-Care, soutenu par le gouvernement et le parlement (voir le détail des résultats en page 19).



Dans le monde, de plus en plus de voix s'élèvent pour davantage de démocratie et de participation du peuple – même dans des démocraties modèles comme en Allemagne et en Autriche. Le sentiment répandu d'être à la merci de la globalisation, des contraintes liées à

la crise financière et économique mais aussi des décisions de l'UE souvent perçues comme éloignées des citoyens. En Autriche, le comité «MeinOE» récolte avec succès des signatures pour une initiative populaire en faveur d'une réforme de la démocratie, mettant l'accent sur davantage de démocratie directe. À l'origine de cette initiative? Quelques personnalités politiques de premier plan.

Les prises de décision et les réformes au sein d'une démocratie helvétique largement empreinte de fédéralisme sont souvent très complexes, comme en témoigne la politique de ces 20 dernières années en matière de formation. Dans ce domaine, la situation s'est quelque peu clarifiée, les luttes intestines se sont apaisées et les plus gros problèmes semblent résolus. Nous consacrons d'ailleurs dans ce numéro un dossier au paysage suisse de la formation (à partir de la page 8), à l'occasion notamment du 50e anniversaire de l'AJAS, l'Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger. L'AJAS est rattachée à l'Organisation des Suisses de l'étranger et soutient les jeunes Suisses de l'étranger dans leurs démarches auprès des autorités et des institutions suisses.

Et pour conclure, je reviens sur le «cas Hildebrand». Le traitement par les médias de Philipp Hildebrand en tant que président de la Banque nationale et sa démission le 9 janvier 2012 ont donné lieu, en Suisse, à des discussions virulentes et controversées. Le Conseil suisse de la presse, instance de plainte pour le public et les journalistes pour les questions relevant de l'éthique des médias, s'est penché de manière approfondie sur le sujet et a rendu son avis peu avant la clôture de la rédaction. Etant donné que mon article à ce propos, portant le titre «Compte rendu d'un départ forcé», dans la «Revue Suisse» d'avril 2012, a suscité des objections de la part de quelques lectrices et lecteurs – et de la «Weltwoche» – nous plaçons l'exposé du Conseil de la presse sur notre site Internet. Il comporte des réflexions intéressantes sur les missions des médias et les dessous de l'affaire Hildebrand. www.revue.ch/editorial-f

BARBARA ENGEL

4

Courrier des lecteurs

5

Lu pour vous: L'image de la Suisse et les hommes et femmes de lettres

6

Les meilleures photos de presse suisses

8

La politique en matière de formation: après l'orage politique, l'éclaircie

12

Patrick Aebischer et l'EPFL: l'histoire d'un conte de fées

14

Cours d'informatique à l'école primaire

15

L'homme d'affaires suisse Marcel Cellier a rendu populaire la musique d'Europe de l'Est

18

Votation électronique: avantages et risques selon les Suisses de l'étranger

19

Votations

20

Protection du paysage: l'écho favorable de Berne

21

L'initiative contre les rémunérations abusives et les petits jeux politiques à Berne

22

Un voyage autour du monde avec le bateau solaire «PlanetSolar»

26

Informations de l'OSE

29

Nouvelles du Palais fédéral

30

Écho

Photo de couverture: Le Rolex Learning Center de l'École polytechnique fédérale de Lausanne. Ce numéro présente son président, Patrick Aebischer, grâce auquel l'EPFL, ces dernières années, a acquis une excellente réputation dans le monde entier. Lausanne accueille aussi cette année le Congrès des Suisses de l'étranger. Photo: SANAA / ZVG

IMPRESSUM: La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 39^e année en allemand, français, italien, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de plus de 395 000 exemplaires, dont 135 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an. La responsabilité pour le contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion ni de la rédaction ni de l'éditrice.

■ **DIRECTION ÉDITORIALE:** Barbara Engel (BE), rédactrice en chef; René Lenzen (RL); Alain Wey (AW); Marc Lettau (MUL); Manuel Gnos (MAG); Jean-François Lichtenstern (JFL), responsable des «Nouvelles du Palais fédéral», Relations avec les Suisses de l'étranger du DFAE, CH-3003 Berne. Traduction: CLS Communication AG ■ **DESIGN:** Herzog Design, Zurich ■ **ADRESSE POSTALE:** Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne, Tél. +41 31 356 61 10, PC 30-6768-9. Internet: www.revue.ch ■ **E-MAIL:** revue@aso.ch

■ **IMPRESSION:** Swissprinters AG, CH-4800 Zofingue. ■ **CHANGEMENT D'ADRESSE:** prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne. ■ Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.-/étranger, CHF 50.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. ■ **INTERNET:** www.revue.ch

Clôture de rédaction de cette édition: 02.04.12